

# Focus quartiers de veille active à Caluire et Cuire

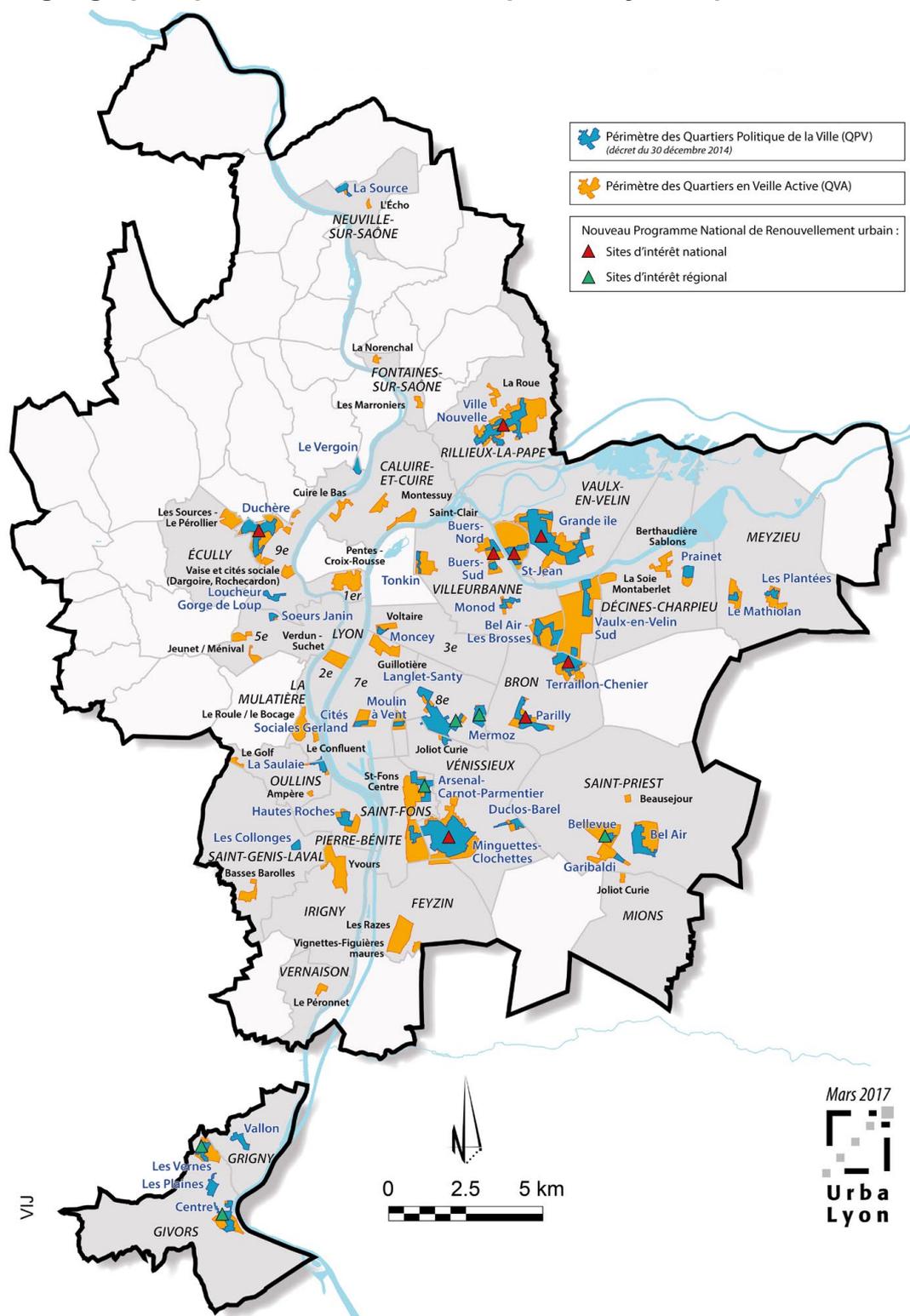
Cuire le bas, Montessuy et Saint-Clair

Cahier n°4

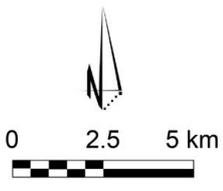
Contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020



# La géographie prioritaire dans la Métropole de Lyon depuis 2015



-  Périmètre des Quartiers Politiques de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
-  Périmètre des Quartiers en Veille Active (QVA)
- Nouveau Programme National de Renouvellement urbain :
  -  Sites d'intérêt national
  -  Sites d'intérêt régional



**Chiffres clés**

Les 66 quartiers en politique de la ville accueillent environ **275 900 habitants**, soit **21 %** de la population de la Métropole et **50 %** du parc locatif social de la Métropole.

**La population dans les quartiers de la géographie prioritaire**  
 Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) et Quartier de veille active (QVA)

<p><b>157 934 habitants</b>                  dans les <b>37 QPV</b>                  12% de la population                  de la Métropole</p>	<p>Environ  <b>49 000 habitants</b>                  dans les <b>QVA</b>                  (périmètre d'extension                  des QPV (ex Cucs)                  4% de la population                  de la Métropole</p>	<p>Environ  <b>69 000 habitants</b>                  dans les <b>29 QVA</b>                  5% de la population                  de la Métropole</p>
--	---	---

# Introduction

## Une veille active sur les quartiers de Caluire et Cuire

A la demande de la Métropole de Lyon et de la ville de Caluire et Cuire, l'Agence d'urbanisme a réalisé un focus sur les trois quartiers en politique de la ville sur la commune de Caluire et Cuire. Ces trois quartiers, Cuire le bas, Montessuy et Saint-Clair, ont été classés en veille active dans le contrat de ville de la Métropole de Lyon (2015 - 2020) signé en juillet 2015.

Cette mission a été réalisée dans le cadre des activités de l'Observatoire de la Cohésion sociale et territoriale, inscrit dans le contrat de ville de la Métropole de Lyon.

Ce focus s'est déroulé d'avril à octobre 2017. Il s'appuie sur une exploitation des indicateurs sociaux disponibles permettant de dresser un portrait des habitants

de ces quartiers : démographie, revenus, chômage, mobilité résidentielle, caractéristiques du parc de logements, etc. Ces données sont fournies par l'Insee, la Dreal et Pôle Emploi. L'Agence d'urbanisme a produit une fiche statistique sur chaque quartier comparé aux données de la commune et de la Métropole de Lyon.

Pour enrichir cette analyse, deux ateliers participatifs ont été organisés en mai 2017 sur deux problématiques majeures sur ces quartiers : la jeunesse et l'emploi-insertion.

Ces ateliers ont réuni 41 participants représentant 16 structures et associations. Ils ont été animés par l'Agence d'urbanisme avec la participation active de la Ville de Caluire et Cuire (Directrice Générale adjointe Famille Solidarité, chargée de mission politique de la ville) et de la Métropole de Lyon.

## Sommaire

Carte de la géographie prioritaire dans la Métropole de Lyon	2
Introduction	3
Portrait des quartiers en veille active	4
Atelier jeunesse	8
Atelier emploi-insertion	18
Conclusion	24
Carte des équipements et services publics et privés sur Caluire et Cuire	26

### Méthode de travail en atelier

Groupe de 6 à 8 personnes.

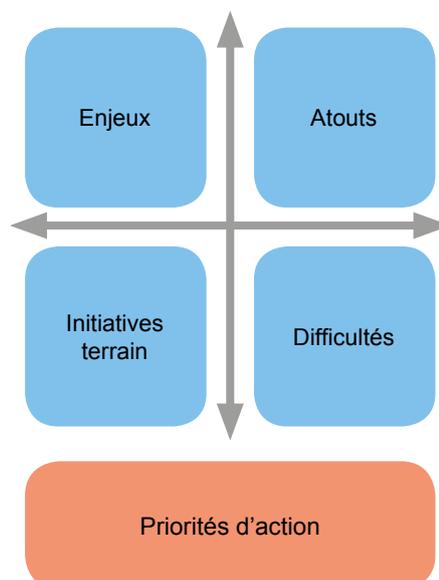
Objectif : Echanger sur chaque thème à partir d'une grille d'analyse (1/2 h par thème).

L'animateur rappelle les consignes, récupère et colle les *post-it*, invite chaque participant à expliquer ses choix, veille à ce que tous les participants s'expriment, reformule les idées.

Les participants écrivent une idée par *post-it* et l'expliquent.

Le rapporteur présente en 5 à 8 mn les principaux résultats.

La personne en appui « gardien du temps » aide à compléter les notes et à formuler la synthèse.



### Atelier Jeunesse

*Thème 1* : Lutte contre le décrochage scolaire

*Thème 2* : Lutte contre les discriminations et égal accès aux loisirs culturels et sportifs

*Thème 3* : Equité filles-garçons

*Thème 4* : Accompagnement à la parentalité

### Atelier Emploi-insertion

*Thème 1* : Accompagnement des publics en difficulté vers l'accès à l'emploi

*Thème 2* : Orientation et insertion professionnelle des jeunes

# Portrait des quartiers en veille active

## Près de 7 000 habitants, soit 16 % de la population de la ville de Caluire et Cuire

### Chiffres clés



Les trois quartiers QVA représentent 16 % de la population de la ville de Caluire et Cuire

Nombre d'habitants :

Trois quartiers QVA : environ 7 000

Caluire et Cuire : 42 580

Métropole de Lyon : 1 336 990

Source : RP 2013, commune, Iris, Carroyage

### Inventaire selon la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) en 2015

Caluire et Cuire :

3 640 logements locatifs sociaux

Taux loi SRU : 17,90 %

### 48 % du parc locatif social de la ville de Caluire et Cuire

La population des trois quartiers en veille active : Cuire le bas, Montessuy et Saint-Clair atteint près de 7 000 habitants en 2013, soit 16 % de la population de la ville de Caluire et Cuire alors que ces quartiers concentrent 48 % du parc locatif social de la commune.

La population habite en dominante dans des logements locatifs sociaux à Montessuy (87 % des ménages), mais l'habitat est plus diversifié dans les deux autres quartiers : Cuire le bas (55 % de logements sociaux) et surtout Saint-Clair (32 %) où le logement locatif social est plus diffus dans le parc privé ancien.

Les trois quartiers QVA comptent 1 733 logements locatifs sociaux et foyers en 2014. A Montessuy, 167 logements sont vides en raison de l'opération de renouvellement urbain.

A Caluire et Cuire, le taux de logements locatifs sociaux (loi SRU) atteint 17,9 % en 2015 (3 640 logements sociaux).

### 33 à 50 % de ménages à bas revenus

A Cuire le bas, plus de 50 % des ménages résidant à la Rochette disposent de bas revenus (environ 9 400 €/UC/an) et ils sont entre 33 % et 50 % à la Rivette. Dans ces résidences, le revenu moyen atteint 10 000 à 12 000 € par UC par an alors que les résidences à proximité sont occupées par des ménages aux revenus très élevés (21 000 à 27 000 €/ UC/an).

A La Rochette, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri accompagne 24 familles, soit une centaine de personnes en grande difficulté vers un logement autonome.

A Montessuy, 33 à 50 % des ménages disposent de bas revenus dans les logements locatifs sociaux autour du groupe scolaire et du centre social et culturel. Le revenu fiscal moyen s'échelonne de 13 500 € à 19 300 € par UC par an.

A Saint-Clair, les ménages à bas revenus (33 à 50 %) sont davantage représentés dans la partie sud du quartier. Le revenu fiscal moyen est sensiblement plus élevé (15 400 € à 19 300 € par UC par an) car le parc locatif social est plus diffus dans ce quartier ancien.

### Définitions

**Le revenu fiscal** correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus avant tout abattement.

**Le revenu fiscal par Unité de consommation (UC)** est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le compose. Un adulte = 1, autre personne de 14 ans ou plus = 0,5, enfant de moins de 14 ans = 0,3.

**Seuil de bas revenu** : 50 % du revenu médian de référence, soit 9 400 €/UC/an (780 €/UC/mois) en 2010.

## Cuire le bas



Ancien quartier Cucs, priorité 2

Situé côté Saône

**Environ 1 500 habitants**

**36% de moins de 25 ans**

## Montessuy



Ancien quartier Cucs, priorité 3

Situé sur le plateau, près du centre-ville de Caluire et Cuire

**Environ 2 500 habitants**

**34% de moins de 25 ans**

## Saint-Clair



Ancien quartier Cucs, priorité 3

Situé côté Rhône

**Environ 3 000 habitants**

**35% de moins de 25 ans**

### Définition

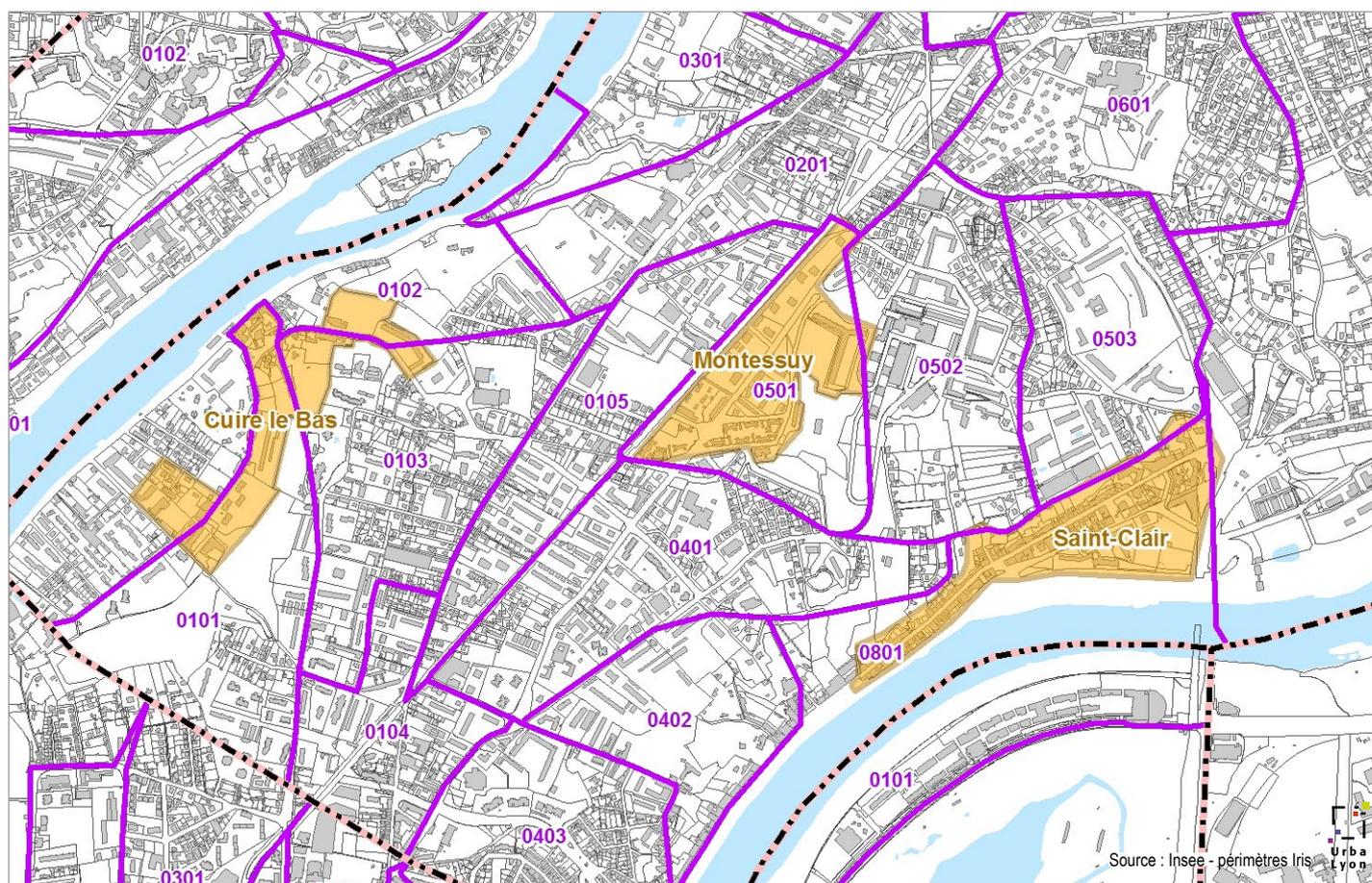
**Les trois catégories de quartier du Contrat urbain de cohésion sociale (2007 - 2014),** telles que définies dans la circulaire du 24 mai 2006 :

**Catégorie 1 :** « quartiers dans lesquels une intervention massive et coordonnée est indispensable. L'essentiel des crédits spécifiques seront mobilisés sur ces territoires, en prenant en compte les charges et les ressources des collectivités contractantes. »

**Catégorie 2 :** « quartiers dans lesquels les difficultés sociales et économiques sont moindres, mais pour lesquels la mobilisation de moyens spécifiques au-delà des moyens de droit commun est nécessaire. »

**Catégorie 3 :** « quartiers où les actions à mettre en œuvre relèvent davantage de la prévention ou de la coordination des moyens de droit commun ». »

### Périmètre des quartiers politique de la ville et Iris Insee



# Une population jeune, une faible mobilité des ménages

## Principales caractéristiques

Par rapport à la population de la commune, ces trois quartiers comptent :

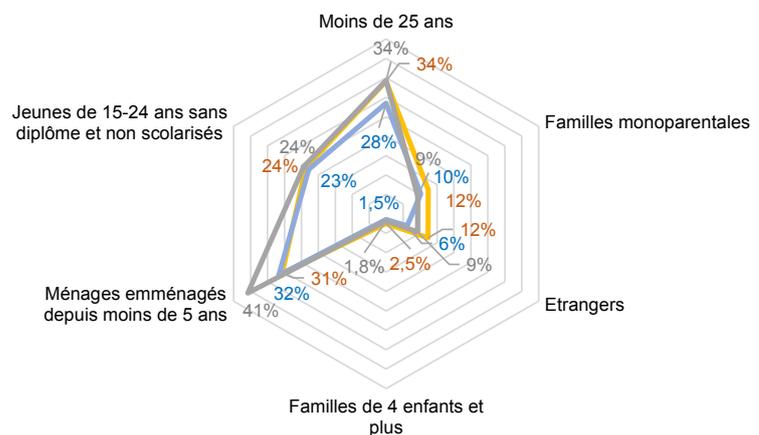
- une population plus jeune : plus d'un tiers des habitants a moins de 25 ans,
- une plus forte représentation des familles monoparentales, surtout dans le quartier de Montessuy (21 %),
- une surreprésentation des familles de 4 enfants et plus en raison de la typologie des logements locatifs sociaux (14 % de type 5 et plus à Cuire le bas, 10 % à Montessuy contre 9 % sur la commune),
- deux fois plus d'étrangers,
- une mobilité résidentielle plus faible, sauf dans le quartier de Saint-Clair,
- une plus forte proportion de jeunes de 15 à 24 ans sans diplôme parmi les jeunes non scolarisés, surtout à Montessuy.

### Définition

**Etranger** : personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française. Il peut être né en France (les mineurs notamment). A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve de la législation en vigueur, devenir français par acquisition.

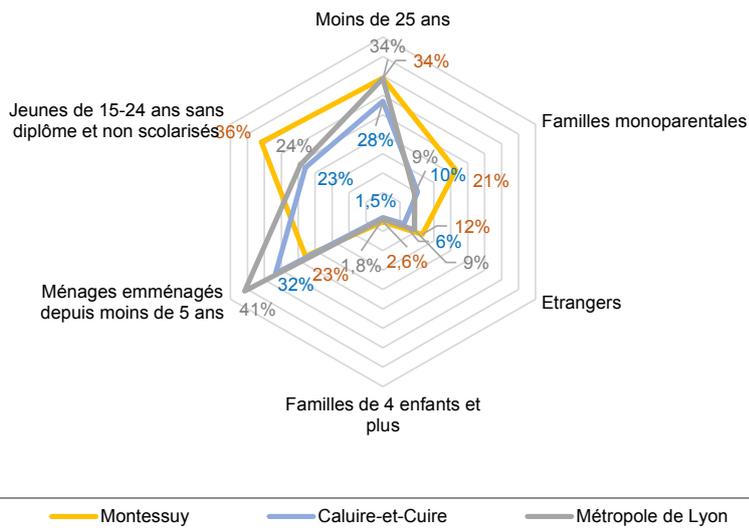
### Profil du quartier Cuire le bas (Iris 102)

Source : Insee - RP 2013



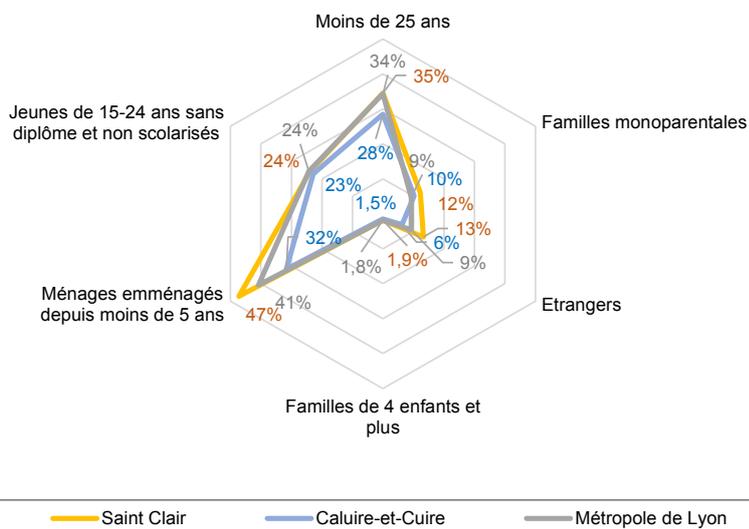
### Profil du quartier Montessuy (Iris 501)

Source : Insee - RP 2013



### Profil du quartier Saint-Clair (Iris 801)

Source : Insee - RP 2013



#### Pour aller plus loin

##### Les données disponibles sur les quartiers de veille active :

**Démographie** : Insee RP 2013 (périmètre Iris),

**Démographie et revenus** : source fiscale 2010 (carroyage à Cuire le bas)

**Parc locatif social** : Dreal RPLS 2014 (périmètre QVA, géolocalisation Agence )

**Chômage** : Pôle Emploi au 31/12/2016 (périmètre QVA, géolocalisation Métropole

*Voir les fiches quartiers produites par l'Agence d'urbanisme*

# Atelier Jeunesse

## Un partenariat actif

Atelier Jeunesse le 16 mai 2017 :

24 participants

12 structures et associations représentées

### Les participants

Cet atelier a réuni 24 participants représentant 12 structures ou associations intervenant sur les trois quartiers QVA :

- Ville de Caluire et Cuire :
  - Famille et solidarité : politique de la ville, prévention citoyenne, maison de la parentalité, centres de loisirs : Caluire Jeunes et juniors, service périscolaire,
  - Attractivité et qualité : bibliothèque, piscine,
- Centre communal d'action sociale (CCAS),
- Métropole de Lyon (travailleur social enfance),
- Centres sociaux et culturels,
- Etablissements scolaires : collège Sénard, collège Lassagne, lycée professionnel Cuzin,
- Mission locale,
- Foyer Notre-Dame des Sans-Abri (FNDSA),

- Service de prévention spécialisée des AJD,
- Association lyonnaise A. Martel (sports et prévention),
- Association Jeanne d'Arc Alouettes (JAAC), association sportive.

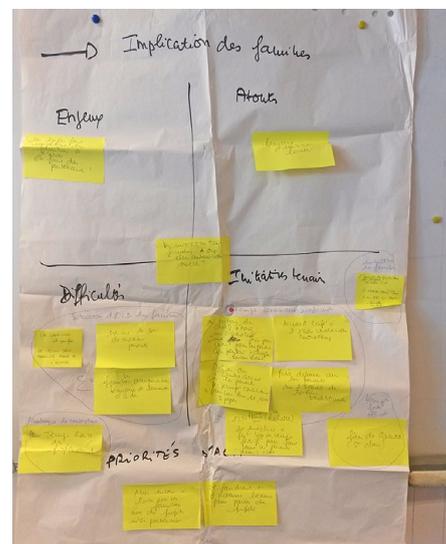
Ces acteurs se connaissent pour la grande majorité et certains ont l'habitude de réaliser des actions en commun.

Remise du brevet citoyen par le Maire aux onze jeunes ayant participé à la 16<sup>e</sup> session du Service civique communal

© Ville de Caluire et Cuire



Travail en atelier : partager les enjeux, atouts, difficultés, initiatives terrain, pistes actions prioritaires.



# Plus du tiers des habitants a moins de 25 ans

## Une population jeune

Le Recensement de la population (RP) en 2013 porte sur un échantillon d'enquête annuelle sur la période 2011 - 2015.

La population des moins de 25 ans s'élèverait à environ 2 500 enfants et jeunes sur les trois quartiers de veille active.

Cette classe d'âge est davantage représentée dans la population de ces quartiers (34 %) par rapport à la moyenne de la ville de Caluire et Cuire (28 %). Par contre, elle se situe dans la moyenne de la Métropole de Lyon (34 %).

Dans les trois quartiers de veille active, à partir des données RP 2013, on estime qu'en 2017 deux classes d'âge ressortent : les 10-14 ans en âge d'aller au CM2 et au collège et les 22-28 ans en âge de poursuivre leurs études ou en début d'insertion professionnelle.

## Un tiers des jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés et sans diplôme de la commune réside dans les QVA

Sur la commune de Caluire et Cuire, sur les 1 260 jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés (chômeurs + inactifs), 288 jeunes sont sans diplôme. Un tiers d'entre eux (environ 90 jeunes) réside dans les trois quartiers de veille active (Iris).

A Montessuy, 36 % des jeunes non scolarisés sont sans diplôme, soit une proportion au-dessus de la moyenne de la ville et de la Métropole (respectivement 23 % et 24 %).

Les quartiers de Cuire le bas et de Saint-Clair sont dans la moyenne de la ville et de la Métropole.

## Jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés et sans diplôme en 2013

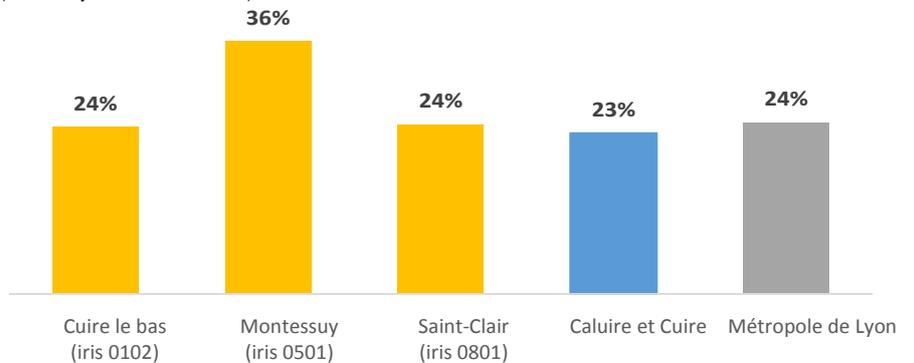
QVA	Nb de jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés et sans diplôme	Nb de jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés	Part des jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés et sans diplôme (en % des non scolarisés)
Cuire le bas	20	87	24%
Montessuy	31	86	36%
Saint-Clair	39	164	24%
3 quartiers QVA	90	337	27%
Caluire et Cuire	288	1 260	23%
<b>Total Métropole</b>	<b>14 358</b>	<b>59 078</b>	<b>24%</b>

## Les classes d'âge par quartier

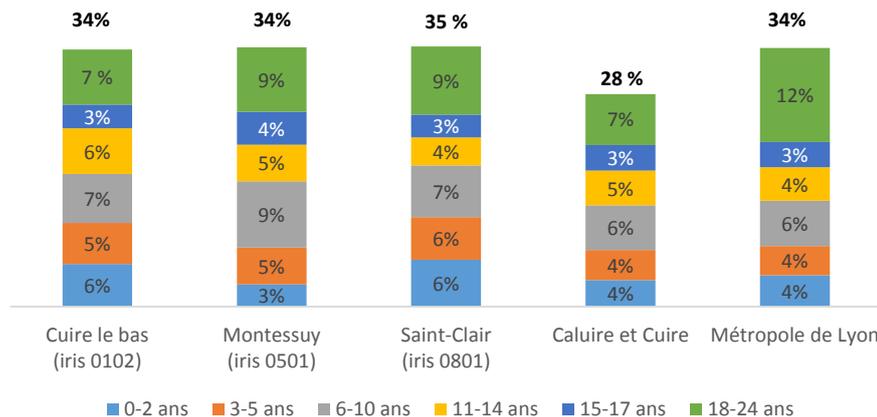
La répartition des classes d'âge par quartier montre que :

- Les enfants de moins de 2 ans sont surreprésentés à Cuire le bas et Saint-Clair,
- Les 6-10 ans et les 15-17 ans sont davantage représentés à Montessuy,
- Les 18-24 ans représentent 9% de la population à Montessuy et Saint-Clair.

## Part des jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés et sans diplôme en 2013 (en % des jeunes non scolarisés)



## Répartition des moins de 25 ans en 2013 (en % de la population totale)



## Thème 1 : Lutte contre le décrochage scolaire

### Le décrochage scolaire : quelle(s) définition(s) ?

Le groupe de travail Métropolitain Education et Politique de la ville a retenu la définition suivante en 2016 :

« Le décrochage est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un niveau de qualification minimum, soit le baccalauréat général, soit un diplôme à finalité professionnelle (décret n°2010-1781 du 31 décembre 2010). Cette définition renvoie aux sortants sans diplôme ; elle désigne les jeunes qui quittent le système éducatif sans avoir obtenu de diplôme de second cycle (bac, CAP, BEP).

Sous l'impulsion européenne (et les objectifs de Lisbonne en 2000), la France adopte la définition européenne qui comptabilise les sortants précoces du système scolaire. Il s'agit des adultes entre 18 et 24 ans avec une qualification inférieure à l'enseignement secondaire supérieur et qui ne sont pas dans un programme d'enseignement ou de formation.»

Source : Note Point de repère sur le décrochage scolaire, groupe de travail Métropolitain Education et Politique de la ville, 10/10/2016

### Des publics de plus en plus jeunes

Les participants aux ateliers distinguent différentes classes d'âge avec des problématiques spécifiques : les pré-adolescents (9-13 ans), les adolescents (14-15 ans). Les difficultés apparaissent de plus en plus tôt, en primaire, voire en maternelle, constatent le centre de loisirs et la bibliothèque.

Plusieurs acteurs (centre social, bibliothèque...) repèrent des difficultés de comportement, en amont des troubles de l'apprentissage scolaire et des phénomènes de décrochage scolaire.

Certains d'entre eux relèvent d'un dispositif référencé auprès des enfants et pré-adolescents pendant le temps scolaire, par exemple : l'accompagnement par un assistant de vie scolaire de l'éducation nationale, un placement en Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP), des Projets d'accueil individualisés (PAI), des difficultés d'apprentissage de la lecture avec une prise en charge médicale (orthophonie...). Ce phénomène est constaté depuis cinq à six ans.

Pour faire face à ces situations, les professionnels, qui interviennent pendant les temps péri et extra-scolaires, ne sont pas formés pour accueillir ces enfants, en particulier les animateurs diplômés Bafa du centre de loisirs et des équipements culturels et sportifs.

### Un réseau de partenaires

De nombreuses actions sociales, culturelles et sportives réalisées en partenariat ont un impact préventif sur les difficultés de comportement en direction des différentes tranches d'âge.

Le partenariat entre les collèges et les centres sociaux permet plus de liens pour prendre en charge les élèves en difficultés et les jeunes exclus temporairement du collège. Par exemple, la signature d'une convention entre le collège Sénard et le centre social de Saint-Clair permet d'accueillir au centre social des élèves exclus temporairement. Les professionnels constatent qu'un travail en commun en amont, auprès des élèves en difficultés d'apprentissage, serait plus opportun et efficace.

Les acteurs relèvent aussi des phénomènes d'évitement des familles au moment de l'entrée au collège.

Ces différentes initiatives sont portées par des équipes parfois réduites. Elles nécessitent un travail important de coordination entre les différents acteurs présents sur le territoire. Une des principales priorités d'action est de renforcer cette coordination et d'élargir le partenariat, notamment avec le lycée professionnel Cuzin.

### Exemple d'actions

#### Le service civique communal : 55% des jeunes résident dans un des trois quartiers en veille active

La Ville a mis en place en octobre 2009 un service civique communal qui s'adresse à tous les jeunes de 16 à 20 ans qui résident sur Caluire et Cuire et qui souhaitent s'engager dans la vie de la commune.

Depuis sa création, 236 jeunes de 16 à 20 ans (140 filles et 96 garçons), ont déjà donné 70 heures à la collectivité ou à des associations à vocation sociale, en contrepartie du financement d'une partie de leur Bafa, du permis de conduire ou d'abonnements de loisirs (revue culturelle ou sportive, places de spectacles au

Radiant, cinéma, piscine...). 55% de ces jeunes résident dans un des trois quartiers en veille active (80 jeunes de Montessuy, 28 jeunes de Saint-Clair et 22 jeunes de Cuire le bas).

Les actions effectuées par les jeunes s'articulent autour des dispositifs solidaires : aide aux personnes âgées, animations de quartier, manifestations collectives... Les volontaires signent une Charte d'engagement civique et sont pris en charge par un service municipal compétent ou une association caluirarde impliquée dans le projet. La Ville remet à chaque jeune une attestation écrite justifiant de la réussite de sa mission, preuve de son engagement citoyen et de son sens civique, un « plus » avantageux pour l'entrée dans le monde du travail.



16 jeunes ont participé aux chantiers éducatifs d'été 2017 (Ville, AJD). © A.Ballet

## Lutte contre le décrochage scolaire

### Enjeux

- Accompagnement des jeunes en décrochage scolaire
- Repérage des « publics invisibles »
- Mobilisation des familles
- Médiation et l'animation du réseau
- Lutte contre la fracture sociale sur un territoire
- Prévention précoce, dès l'école élémentaire, au collège et dans les activités extra-scolaires pour limiter les risques de décrochage scolaire

### Atouts

- **Réseau de partenaires très mobilisé** : Ville, Maison de la parentalité, Maison de la Métropole, Centre médico-psychologique, Association des centres sociaux et culturels, service de prévention des AJD, FNDSA, associations sportives, écoles, collèges, lycée professionnel Cuzin ...
- **Investissement des acteurs locaux** : valorisation des jeunes via les activités sportives et l'engagement citoyen (lien entre sports collectifs et vie en collectivité, mise en avant de leurs compétences, travail sur l'estime de soi...)

### Initiatives terrain

#### *Des projets portés par la commune :*

- Service civique communal
- Offre sociale d'activités sportives (Ville, clubs sportifs, partenaires sociaux)
- Chantiers d'insertion jeunes (partenariat entre AJD et les services de la Ville notamment)

#### *Des actions en partenariat :*

- Initiatives pour mobiliser des jeunes scolarisés
- Accompagnement des jeunes ponctuellement exclus du collège (partenariat collège / centre social)
- Soutien scolaire (centres sociaux, FNDSA, écoles, collège, Secours populaire ...)
- Animation de proximité pendant les vacances (centres sociaux)
- Ateliers, sorties jeunes, projets Ville-Vie-Vacances (VVV), actions AJD avec les centres de loisirs de la Ville...
- Découverte des métiers (action du contrat éducatif local porté par le centre social, parents, bénévoles, salariés et les établissements scolaires)
- Forum des métiers

### Difficultés

#### *Publics :*

- Préadolescents (9-13 ans) à la recherche d'un cadre
- Adolescents (14-15 ans), ne maîtrisant pas les apprentissages de base, exclus temporairement du collège pour absentéisme, mais aussi des élèves qui « s'excluent » du collectif lors d'une activité sportive
- Enfants avec des troubles de l'apprentissage dès l'école primaire en lien avec des difficultés DIS et une prise en charge médicale (orthophonie...). Phénomène en augmentation
- Enfants avec des difficultés de comportement, de plus en plus précoces en primaire, voire dès la maternelle

#### *Famille et acteurs locaux :*

- Evitement des familles à l'école et au collège
- Accompagnement éducatif à la scolarité (AES) peu investi par les garçons (FNDSA)
- Manque de coordination entre les acteurs sur le territoire

### Priorités d'actions territorialisées

- Renforcer la coordination des acteurs locaux et élargir le partenariat, notamment avec le lycée professionnel Cuzin.
- Développer le partenariat avec l'Education nationale autour de l'orientation des élèves, information jeunesse (BIJ).
- Resserrer les liens avec les collèges pour la prise en charge des élèves en difficultés lors des exclusions temporaires (suivi des élèves, conseils de discipline ...).

## Thème 2 : Lutte contre les discriminations et égal accès aux loisirs culturels et sportifs

### Des publics avec des difficultés d'accès aux activités culturelles et sportives

Durant les échanges au sein des ateliers, trois types de difficultés d'accès aux activités culturelles et sportives sont ressortis :

- la faiblesse des revenus de nombreuses familles (des quotients familiaux inférieurs à 500 et 800),
- des freins psychologiques et culturels, les jeunes ressentent des difficultés à sortir des quartiers,
- des difficultés de transports collectifs pour rejoindre les lieux culturels et sportifs (manque de liaison est-ouest et relief à Cuire le bas et Saint-Clair).

Par ailleurs, les adolescents (classe de 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) se déplacent souvent en groupe. Ils aiment bien faire des activités mais avec leurs copains, ce qui ne favorise pas leur participation à des activités culturelles et sportives.

La pratique d'un sport en club implique un engagement fort des parents pour les accompagner en compétition, ce qui est parfois difficile à assumer pour des familles non motorisées.

### Des initiatives qui touchent les jeunes de Cuire le bas, Montessuy et Saint-Clair

La ville de Caluire et Cuire coordonne un dispositif « offre sociale d'activités sportives » en faveur des familles en difficultés sociales en partenariat avec les partenaires sociaux et des clubs sportifs de la commune. 84% du public réside dans les trois quartiers de veille active dont 70 % de jeunes.

De plus, de nombreuses actions sportives et culturelles en direction des adolescents (11-15 ans) sont organisées par des clubs sportifs et des acteurs sociaux. Les projets culturels du lycée professionnel Cuzin permettent de toucher des jeunes de plus de 15 ans.

Toutes ces actions culturelles et sportives participent à renforcer la prévention et sont des leviers pour dynamiser une politique jeunesse sur la commune.

#### Exemple d'actions

##### **Dispositif « offre sociale d'activités sportives » : 84 % du public résident dans les trois quartiers de veille active**

A Caluire et Cuire, les familles en difficultés sociales ont accès à des activités sportives en bénéficiant de cotisations à un moindre coût. Ce dispositif, initié en 2010, s'inscrit dans la politique prévention citoyenne de la Ville qui a mis en place une coordination permettant aux publics repérés par les partenaires sociaux de s'inscrire dans le club sportif de leur choix. Il vise une démarche d'engagement sur la durée de personnes isolées ou de familles, et leur implication dans un collectif.

Sept partenaires actifs : CCAS, Maison de la Métropole de Caluire, Maison de quartier de Saint-Clair, Centres sociaux et culturels, mission locale, les éducateurs de prévention spécialisée des AJD, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri et une dizaine de clubs sportifs. Les collèges Lassagne et Sénard et le lycée professionnel Cuzin, les quatre écoles primaires situées sur les QVA (Victor Basch, Montessuy, P. et M. Curie, Ampère) s'inscrivent dans ce dispositif à travers les relations mises en place avec les partenaires sociaux de la commune.

Ce dispositif s'est bien développé. Une charte de promotion de ce dispositif vient d'être signée entre la Ville, les partenaires sociaux actifs, et les clubs sportifs concernés.

Bilan de l'année scolaire 2016/2017 :

- Une offre sportive diversifiée : 95 cotisations offertes par les neuf clubs (32 activités différentes).
- 93 personnes repérées par les partenaires sociaux dont 84 % résident sur les QVA (78 personnes : 22 Cuire le bas, 28 Montessuy, 24 Saint-Clair, 4 les Bruyères).
- 51 personnes inscrites dans une activité sportive.
- 36 personnes n'ont pas donné suite à l'offre (l'activité souhaitée n'apparaît pas dans l'offre, le nombre de places est limité, changements dans la situation des jeunes, problèmes familiaux) et 6 personnes sont sorties du dispositif.



Inauguration de la fresque murale réalisée par les adolescents de Cuire le bas pour rénover la façade arrière de l'Espace Rivette (centre social, bailleur LMH, AJD, Ville)  
© Ville de Caluire et Cuire

## Lutte contre les discriminations et égal accès aux loisirs culturels et sportifs

### Enjeux

- Créer du lien social sur un territoire
- Renforcer la prévention sociale
- Attirer les jeunes des quartiers en veille active vers la pratique sportive et culturelle au sein des associations locales et les ouvrir à de nouvelles disciplines

### Atouts

- De nombreuses associations sportives et culturelles de la commune intègrent dans leur projet une dimension sociale vis-à-vis des jeunes et des familles
- Sur Caluire et Cuire, des partenaires se mobilisent pour réduire les discriminations : initiatives de certains clubs pour aller vers un public différent (A. Martel, la JAAC, ASC...) et d'acteurs locaux (centres sociaux, maison de quartier de Saint-Clair, Foyer Notre-Dame des Sans-Abri..)

### Initiatives terrain

Des actions en partenariat :

- Actions de lutte contre les discriminations en partenariat avec les associations sportives : ASC, JAAC
- Politique jeunesse et de mixité du club volley primée par la Fédération nationale de volley
- Education aux loisirs et à la culture en passant par les enfants (expositions, visites, ateliers découvertes : exemple, atelier parentalité à la Bibliothèque)
- Projets de rayonnement culturel du lycée professionnel Cuzin et d'ouverture sur l'extérieur
- Sorties culturelles et sportives proposées par FNDSA, AJD et centre social (sorties vélo, visites...)

### Difficultés

Publics très difficiles à toucher, problème d'accès aux activités culturelles et sportives pour :

- les familles aux quotients familiaux Caf inférieurs à 500 et 800,
- les adolescents qui fonctionnent en groupe (besoin d'adapter les activités)
- les jeunes de 15 ans qui arrivent au lycée professionnel démotivés pour poursuivre leur formation.

Moyens et environnement :

- difficultés d'accessibilité des habitants de Cuire le bas aux activités sportives en transports collectifs, tarifs pour certaines activités (quotient familial non appliqué partout encore)
- coordination et communication à renforcer entre les partenaires
- difficultés de mobiliser des financements de droit commun pour poursuivre les actions sur les quartiers QVA

### Priorités d'actions territorialisées

- Renforcer la prévention sociale et les moyens
- Une politique jeunesse de la ville à réaffirmer
- Renforcer le lien entre lycée professionnel Cuzin et les différents partenaires du territoire

## Thème 3 : Équité filles-garçons

### Un sujet peu visible

Au premier abord, le sujet de l'équité filles-garçons apparaît peu visible pour la plupart des participants. Non pas qu'il n'existe pas, mais il n'apparaît pas comme un problème en soi. Il n'est pas sur l'agenda, il n'y a pas d'actions spécifiques. L'équité filles-garçons s'intègre dans des réflexions plus globales relatives aux questions d'égalité et de lutte contre les discriminations. Dans l'offre d'activités, la ville a un souci d'équité transversale sur le plan social, et indirectement l'égalité filles-garçons.

Les acteurs locaux essaient d'accueillir autant de filles que de garçons dans leurs activités. Comme c'est rarement le cas, ils sont vigilants par rapport à cette question, ils sont en veille, mais il n'y a pas forcément d'actions concrètes.

Les dispositifs en eux-mêmes ne sont pas discriminants dans le sens où il n'y a pas de dispositifs réservés aux garçons ou aux filles. Spontanément, des activités sont davantage fréquentées par les garçons et d'autres par les filles. Mais les activités fréquentées par les filles sont moins identifiées.

Les garçons sont donc souvent les plus nombreux dans les activités proposées. Les acteurs les mobilisent plus facilement ou les jeunes viennent directement frapper à la porte des structures dans les quartiers.

### Des différences selon les âges

La mixité existe chez les plus jeunes (6-7 ans) et les plus de 16 ans. Dans les tranches d'âge (8-15 ans) en école élémentaire et collège, les filles sont d'un côté et les garçons de l'autre.

Pour la pratique sportive, la tranche d'âge la plus délicate est celle des années collège (adolescence, puberté). Chez les jeunes adultes, on va retrouver plus de mixité dans la pratique de loisirs, mais pas forcément dans la pratique sportive car il y a des niveaux différents.

### Des représentations différentes selon les milieux sociaux

Globalement, les filles sont moins présentes dans l'espace public. Est-ce un choix de leur part, un interdit ou sont-elles plus autonomes ? Est-ce qu'elles vont entre-elles plus loin, à Lyon ?

Les acteurs locaux ont le sentiment que dans certains milieux sociaux, il est plus facile pour les filles d'être présentes et visibles dans l'espace public que dans d'autres milieux où la censure familiale ou l'autocensure les contraignent pour différentes raisons culturelles.

Les acteurs sociaux soulignent que, quand les filles rencontrent des difficultés, celles-ci sont souvent importantes et peu visibles (par exemple, consommation de drogue ou d'alcool).

Les représentations restent fortes pour certaines activités. Une sorte de déterminisme perdure entre les activités pour les filles et celles pour les garçons dans l'éducation et selon les schémas familiaux.

### Une question à approfondir

Il s'agit de mieux connaître les pratiques sociales des jeunes filles et de conduire une réflexion sur le sujet « équité filles-garçons » pour toutes les classes d'âges car cela ne concerne pas que la jeunesse.

#### Exemple d'actions

##### « Zéro cliché pour l'égalité filles-garçons » au lycée professionnel André Cuzin

Au lycée professionnel André Cuzin, le public est largement masculin dans le bâtiment, avec quelques filles (13 filles sur 400 élèves). Huit filles ont réalisé un article sur le thème « Être fille dans un lycée du bâtiment, un exercice de style ». Elles racontent leurs expériences sous forme d'entretiens entre elles. Comment se comportent les garçons ? Quels problèmes rencontrent les filles en stage ? ... L'équipe du lycée Cuzin a été lauréate du concours « ZéroCliché pour l'égalité filles-garçons » organisé par le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clemi).



Source : Le Progrès 18 juin 2017



Finale du tournoi de basket organisé dans le cadre de la ligue junior NBA auquel participaient 15 jeunes caluirards dont 4 filles. © S.Sang

## Équité filles - garçons

### Enjeux

- Favoriser la mixité filles-garçons
- Accompagner les filles vers des choix plus larges d'orientation professionnelle
- Connaître les jeunes filles qui se manifestent moins et qui sont moins présentes dans l'espace public

### Atouts

- Offre d'activités de la ville de Caluire et Cuire : un souci d'équité sociale,
- Sujet peu visible : cette problématique ne semble pas prégnante sur la commune. Les filles ont-elles plus d'initiatives et trouvent-elles des solutions par elles-mêmes ?
- Mixité existante dans le sport pour les plus jeunes et les plus de 16 ans (jeunes adultes).

### Initiatives terrain

Des initiatives générales mais pas spécialement sur l'équité filles-garçons :

- conférences sur les dangers d'internet (collèges, centres sociaux),
- initiatives du lycée Cuzin sur le harcèlement en direct et sur internet,
- mixité intégrée dans les différentes actions menées sur la commune : projet NBA (basket américain), projets développés par les centres sociaux et culturels, les projets du dispositif Ville-Vie-Vacances (VVV).

### Difficultés

- Discrimination dans l'accès aux sorties (constats de la mission locale, des éducateurs)
- Moindre présence des filles dans l'espace public
- Approche de l'équité filles-garçons dans les milieux sociaux favorisés, moins dans d'autres milieux moins favorisés (censure familiale ou autocensure)
- Lycée professionnel Cuzin : dans la filière du bâtiment (13 filles sur 400 élèves)
- Problèmes très lourds d'addictions chez les filles suivies par l'Aide sociale à l'enfance (ASE)
- Mixité filles-garçons dans les activités compliquée à tout âge (filles et garçons séparés)
- Représentations, déterminisme social et professionnel selon le genre liés à l'éducation des filles et des garçons

### Priorités d'actions territorialisées

- Conduire une réflexion sur le sujet « équité filles-garçons » pour toutes les classes d'âges car cela ne concerne pas que la jeunesse.

## Thème 4 : Accompagnement à la parentalité

### Exemple d'actions

#### L'espace Rivette : réinventer ensemble la vie de quartier

Le collectif des habitants de l'espace Rivette organise des activités communes pour tous les résidents afin de favoriser les échanges entre voisins. Le Centre social et culturel de Caluire et Cuire accompagne ce type d'initiative en lien avec le bailleur social.

Cette initiative innovante a été récompensée aux « Lauriers Rhône 2017 » par la Fondation de France.

Pause café : le FNDSA propose régulièrement des temps d'échanges et de rencontres entre les femmes de la résidence sociale de la Rochette.

#### La grande lessive

Cet événement culturel à portée internationale consiste à suspendre deux fois par an des réalisations plastiques à des fils tendus dans des espaces publics et privés.

En mars 2017, une action d'envergure a mobilisé, parents, enfants et professionnels socio-éducatifs (écoles, crèche, centres sociaux, relais, maison de la parentalité) dans les trois quartiers QVA notamment.

### La place des parents au cœur de l'éducation de leurs enfants

Tous les acteurs s'accordent sur la nécessité de remettre les parents au cœur de l'éducation. Penser la place des parents dans tous les projets éducatifs, culturels et dans la vie du quartier. Il semble primordial d'aller à la rencontre des familles notamment les plus vulnérables en vue de leur faire découvrir les équipements de leur quartier, de la commune. Le renforcement du partenariat à travers le développement d'initiatives partagées permettra d'atteindre cet objectif.

Dans les établissements scolaires, les enjeux sont différents selon l'âge des enfants et des jeunes. A l'école maternelle et élémentaire, il s'agit d'impliquer les familles pour en faire des partenaires. Au collège et au lycée, il s'agit plus de remettre du lien entre les professeurs et les familles.

### De nombreuses initiatives associant les familles et les habitants

Un lieu et des outils se mettent en place, notamment à la maison de la parentalité, ouverte en décembre 2016. Ce bâtiment est un lieu référencé et visuellement repérable pour les habitants et les familles.

Dans l'idée de favoriser le rôle éducatif des parents, il est important de proposer des moments de partage dans le cadre d'actions co-construites en partenariat :

- **des actions co-construites avec les habitants**, comme la fête de quartier à Saint-Clair,
- **les actions de collectifs** d'habitants de la Rivette et de la Rochette à Cuire le bas,
- **des activités proposées aux familles** : sorties familiales, ateliers sociolinguistiques, soirées jeux, journées « parenthèses » en famille, ateliers de la ludothèque... ,
- **des temps informels de rencontre** comme les cafés des parents : temps festifs organisés par différents acteurs locaux (écoles, collèges, centres sociaux, FNDSA, crèches, Maison de la parentalité...).

### Une dynamique partenariale à poursuivre

Parmi les priorités d'actions, les participants ont exprimé une forte volonté d'organiser collectivement des projets. Ils souhaiteraient la mise en place d'une coordination globale des différentes actions et des différentes institutions par la ville de Caluire et Cuire.

### Exemple d'actions

#### La maison de la parentalité à Caluire et Cuire : un lieu ressource pour les familles et professionnels

La maison de la parentalité a été ouverte fin 2016 dans le quartier de veille active de Cuire le bas avec le soutien de la Caisse d'allocations familiales (Caf). La maison de la parentalité réunit des services permanents : une crèche (47 places à terme), un centre de loisirs 3-11 ans (108 places), une ludothèque et un relais assistantes maternelles. Elle développe des actions régulières et ponctuelles en direction des familles (espace animation enfants - parents, conférences, soirées jeux, rendez-vous médiation familiale...).



Maison de la parentalité à Caluire et Cuire dans le quartier de veille active de Cuire le bas.

© Agence d'urbanisme Nicole Ponton

## Accompagnement à la parentalité

### Enjeux

- Réinscrire les parents au cœur de l'éducation
- Soutenir les initiatives de familles (collectif d'habitants) dans l'organisation des actions
- Favoriser l'engagement des parents sur le long terme

### Initiatives terrain

#### *Des projets portés par la commune*

- Maison de la parentalité : exposition sur les dangers domestiques (Maison géante), ateliers sur l'allaitement maternel en partenariat avec la Métropole, journée Parenthèse en famille,...
- Bibliothèque : heure du conte, bébé bouquine...

#### *Des projets portés par les centres sociaux*

- Le projet REAAP de valorisation des cultures initié par des parents d'élèves dans le cadre du projet de l'école P. et M. Curie (Cuire le bas) en lien avec le FNDSA
- LAEP Petits Pas et Chocolat à Saint-Clair en partenariat avec la Ville (service petite enfance)
- CLAS accompagnement à la scolarité dans les trois QVA notamment
- Fête de quartier à Saint-Clair (Maison de Quartier, Ville..)

#### *Des actions en partenariat*

- « La grande lessive » deux fois par an (mars et octobre).

#### *Des temps informels conviviaux*

- Accueil café pour les parents : collège Charles Sénard, école maternelle Montessuy, petit-déjeuner avec les parents sur l'accueil de loisirs, semaine des parents dans les crèches, ...
- Goûter et temps conviviaux avec les parents dans les centres sociaux
- A l'école P. et M. Curie (Cuire le bas), de nombreux temps festifs pour faire venir les parents dans l'école
- Petits-déjeuners du collectif de la Rivette...



Journée de partage enfants/parents « Parenthèse en famille » organisée par la Maison de la parentalité le 24 juin 2017, atelier jardinage et décoration de pots  
© Amaury Ballet

### Atouts

- Très bon maillage au quotidien des acteurs locaux sur les différents quartiers : établissements scolaires, centres sociaux, Maison de la Métropole, services municipaux (crèches, accueil de loisirs, service périscolaire, bibliothèque, ...), associations, ...
- Nombreuses initiatives locales en partenariat
- Initiatives d'habitants (deux collectifs à la Rivette et à la Rochette), de parents et de professionnels

### Difficultés

Difficultés concentrées dans les trois quartiers QVA :

#### *Parents :*

- Situation difficile des familles, notamment monoparentales : le vécu des parents face aux institutions (école, ...), l'estime de soi
- Familles éloignées : différentes cultures, familles allophones. Les familles n'ont pas toujours les codes pour accompagner leurs enfants
- Transport et mobilité : des lieux sportifs et culturels éloignés (difficultés liées aux transports en commun, à l'absence de voiture pour accompagner les enfants aux déplacements sportifs)

#### *Professionnels, acteurs locaux :*

- Coordination et moyens à renforcer
- Formation des équipes et des bénévoles
- Manque d'initiatives collectives sur Montessuy (pas de fête de quartier par exemple)

### Priorités d'actions territorialisées

- Accompagner les familles dans leur rôle éducatif
- Développer des actions renforçant le lien parents/enfants, associer les parents dans les projets
- Développer des projets inter-partenaires avec une coordination pilotée par la ville de Caluire et Cuire
- Initier une fête de quartier à Montessuy

# Atelier Emploi-insertion

## Un réseau d'acteurs en co-construction

**Atelier Emploi-insertion**  
le 30 mai 2017 :

**24** participants

**11** structures et associations  
représentées



Echanges en atelier et restitution finale

© Ville de Caluire et Cuire

### Les participants à l'atelier

Cet atelier a réuni 24 participants et 11 structures ou associations. Ce réseau d'acteurs locaux est en co-construction :

- Ville de Caluire et Cuire :
  - Famille et solidarité : politique de la ville et prévention citoyenne, maison de la parentalité, service petite enfance (référente Famille et Relais), centres de loisirs,
  - Attractivité et qualité : développement économique et urbain, parcs et jardins,
- Centre communal d'action sociale (CCAS),
- Métropole de Lyon (Politique de la ville, développeur économique Plateau Nord, Maison de la Métropole de Caluire et Cuire),
- Autres acteurs sociaux : association des centres sociaux et culturels, service de prévention spécialisée des AJD, bailleurs sociaux : Lyon Métropole habitat, FNDSA,
- Autres acteurs de l'emploi et l'insertion : Pôle Emploi, mission locale, chambres consulaires (métiers et artisanat, agriculture).

M. Tollet, premier adjoint, délégué à l'Urbanisme, l'Economie et l'Emploi a participé à la synthèse des ateliers.

### Les emplois salariés privés sur la commune

La commune de Caluire et Cuire compte 14 500 emplois salariés privés et 4 932 établissements en 2016.

38 % des emplois sont des services aux particuliers (moyenne de la Métropole : 37 %). Cela représente plus de 5 500 emplois, en particulier dans l'hébergement social/médico-social et les activités liées à la santé.

Un tiers des emplois de la commune se situe dans les services aux entreprises (moyenne de la Métropole : 28 %), notamment dans les activités de sécurité privée.

Les activités environnementales représentent 10 % des emplois (moyenne de la Métropole : 11 %). La spécificité sur la commune est la gestion de l'eau et des déchets.

### Artisanat et commerces

D'après les Chambres des métiers et de l'artisanat, la commune compte 510 artisans en 2015. La densité artisanale de Caluire et Cuire, avec 124 établissements pour 10 000 habitants, est inférieure à celle du Plateau Nord et de la Métropole de Lyon (respectivement 136 et 145 établissements).

La commune accueille les principaux équipements commerciaux du Plateau Nord, avec notamment le centre commercial Auchan Caluire qui abrite de nombreuses enseignes.

La densité commerciale en petites surfaces (moins de 300 m<sup>2</sup>) est supérieure à celle du Plateau Nord.

Dans le quartier Saint-Clair, les entreprises artisanales et les commerces de proximité sont soutenus grâce au périmètre de préemption de sauvegarde du commerce et de l'artisanat et aux dispositions particulières du PLU concernant les rez-de-chaussées d'immeubles avec notamment l'instauration de linéaires artisanaux et commerciaux sur une partie du quartier.

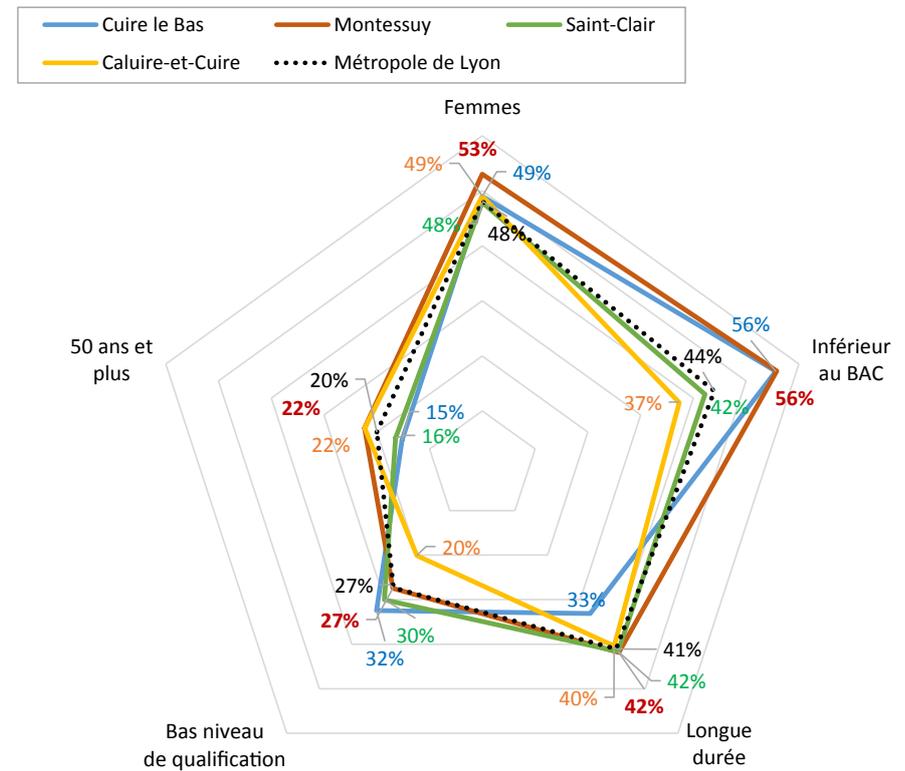
## Un quart des demandeurs d'emploi de Caluire et Cuire réside à Cuire le bas, Montessuy et Saint-Clair

Au 31 décembre 2016, sur la commune de Caluire et Cuire, on compte 3110 demandeurs d'emploi de catégorie ABC. Sur les cinq dernières années, le nombre de demandeurs d'emploi de la commune a progressé de 34%.

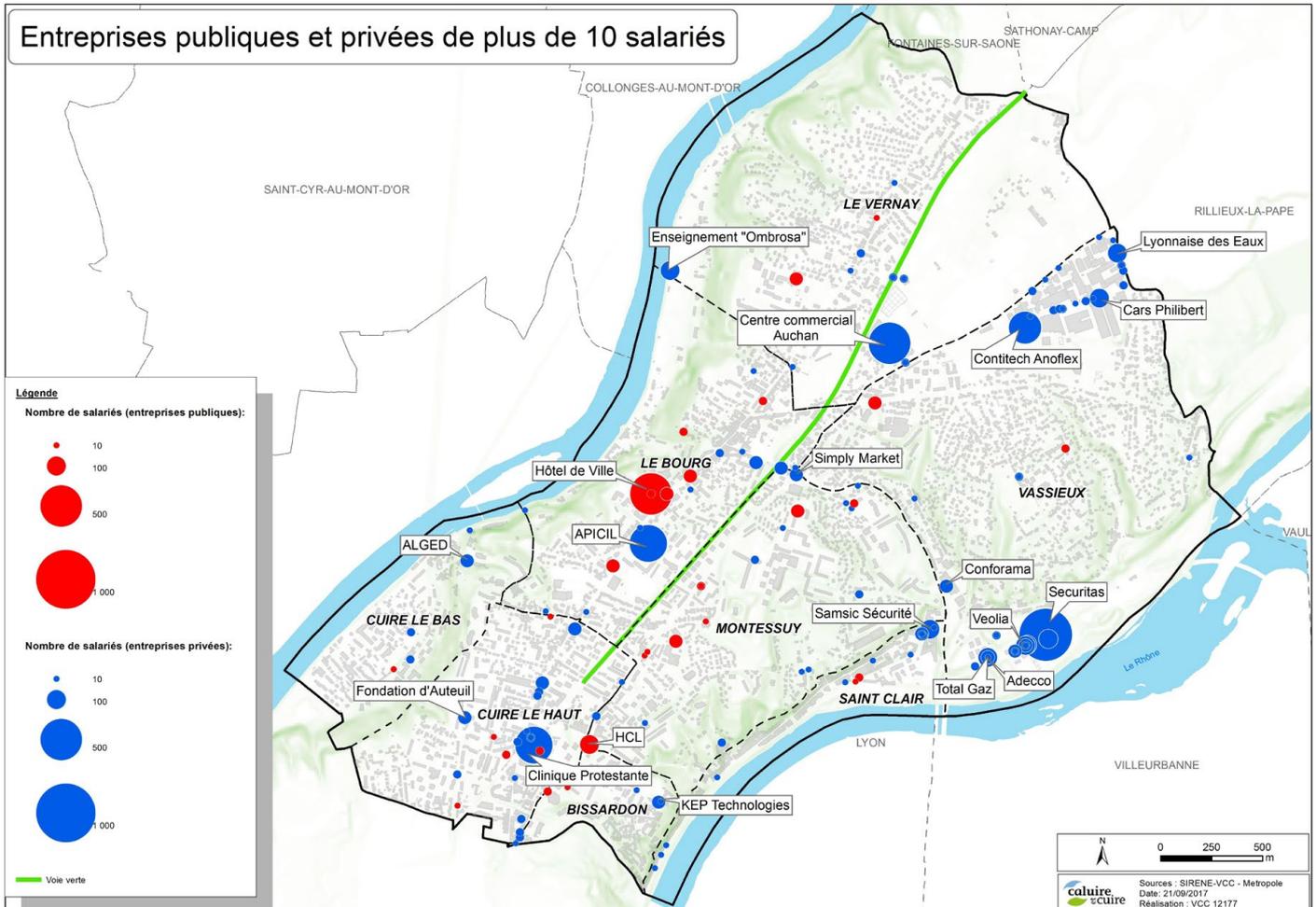
719 demandeurs d'emploi résident dans les trois quartiers de veille active, soit près d'un quart des demandeurs d'emploi de la commune (23%).

Les demandeurs d'emploi avec un bas niveau de qualification et un diplôme inférieur au bac sont surreprésentés dans les trois quartiers de veille active par rapport à la commune. Les quartiers de Montessuy et Cuire le bas enregistrent les indicateurs les plus élevés.

### Profil des demandeurs d'emploi fin 2016



Source Pôle emploi



## Thème 1 : Accompagnement des publics en difficulté vers l'accès à l'emploi

### Exemple d'actions

#### Opération Elus-Ambassadeurs de la Mission locale Plateau Nord Val de Saône : des opportunités pour les entreprises, un accès à l'emploi pour les jeunes

A l'origine, une volonté d'élus municipaux de s'impliquer personnellement sur le terrain, en relais de la Mission locale, pour l'insertion des jeunes dans la vie adulte, notamment pour atteindre le marché caché de l'emploi. La Mission locale apporte son savoir-faire et son expertise : identification de candidats, possibilité d'immersion gratuite en entreprise, connaissance des aides possibles à l'emploi pour les entreprises concernées, parcours de montée en compétences et formation, ... La mission des élus-ambassadeurs est de convaincre un employeur potentiel qu'il existe une solution simple et efficace à son besoin de recrutement et de déclencher une prise de contact avec le chargé de relations entreprises de la Mission locale.

Des rencontres élus-ambassadeurs sont organisées périodiquement par la Mission locale pour les accompagner dans leurs missions auprès des entreprises, des artisans et des commerçants de leur commune.

### Qui sont les publics en difficulté ?

Tous les groupes ont essayé de cerner la notion de publics en difficulté : les bénéficiaires de minima sociaux, Revenus de solidarité active (RSA), les jeunes de 15 à 24 ans en décrochage scolaire, les 16-25 ans en insertion sociale et en accompagnement professionnel, les plus de 50 ans (environ 23 % des demandeurs d'emploi, en augmentation), les personnes à faible qualification ou avec un bac + 2 ou plus qui n'arrivent pas à trouver un emploi, les femmes qui veulent revenir à l'emploi.

Une forte proportion des actifs des quartiers QVA occupent des emplois précaires (actifs non qualifiés).

Par ailleurs, les ménages avec de bas revenus ont des difficultés financières pour faire garder leurs enfants.

La question de la famille est ainsi ressortie à travers les difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle, notamment pour les familles monoparentales avec un faible niveau de formation.

Chaque acteur connaît bien ses publics mais il manque une connaissance globale de ces différents publics sur la commune et les quartiers QVA.

Les principaux enjeux sont :

- l'accompagnement des publics les plus en difficulté vers l'accès à l'emploi, mais aussi vers l'accès à l'autonomie professionnelle, sociale et résidentielle (accès à un logement autonome, mode de garde des enfants...),
- la prévention de la marginalisation et la lutte contre le sentiment d'exclusion.

### Un partenariat en construction

La commune dispose d'atouts : une économie locale riche et diversifiée et un réseau d'acteurs actifs avec une forte proximité avec les habitants des quartiers. Le partenariat entre les structures pour l'emploi/insertion et les acteurs sociaux commence à se construire à travers quelques actions comme les chantiers insertion en direction des jeunes des quartiers QVA, les « élus-ambassadeurs » de la Mission locale pour faciliter les stages d'immersion et l'accès à l'emploi, ...

La majorité des actions pour l'accès à l'emploi sont en direction de tous les publics à l'échelle de la commune.

Le développement de nouvelles actions (« *job dating* », coaching des publics les plus défavorisés, création d'une régie de quartier...) suppose un renforcement des actions partenariales.

### Des attentes pour une coordination des actions emploi-insertion

Les participants souhaiteraient le développement d'une coordination des actions emploi-insertion sur la commune, par exemple : réaliser un répertoire des acteurs de l'emploi sur le territoire et des employeurs issus de la commune, valoriser et développer les initiatives sur les quartiers, revaloriser l'image des quartiers QVA, accompagner les demandeurs d'emploi qui souhaitent créer leur entreprise, engager une réflexion sur l'accès au numérique, ...



Elus-ambassadeurs © Mission Locale

### Enjeux

**Accès à l'emploi des publics les plus en difficulté**, à l'autonomie professionnelle, financière, sociale et résidentielle

**Mise en relation des compétences** des demandeurs d'emploi avec les besoins des entreprises (mise en réseau, formations adaptées...)

**Lutte contre la fracture numérique** qui accentue les difficultés sociales et les faibles revenus

**Meilleure connaissance des métiers**, des publics concernés, des spécificités de l'emploi et des entreprises qui embauchent à Caluire et Cuire

### Initiatives terrain

**En direction des jeunes des quartiers QVA :**

- Chantiers insertion : partenariat bailleurs sociaux, Ville et AJD, service de prévention spécialisée et CAPS (Cellule d'appui à la prévention spécialisée)
- Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans par la mission locale : opération « élus-ambassadeurs » pour faciliter les stages d'immersion et l'accès à l'emploi, développement d'actions en lien avec les entreprises (exemple : GRDF Fondation Orange)

**Tous publics :**

- Projets portés par la Ville : accompagnement de familles en difficultés pour obtenir un mode de garde (référénte famille du service Petite enfance) ou recrutement pour les activités péri et extra-scolaires municipales ; mise à disposition de salles par la Ville et le CCAS (partenariat avec Pôle emploi, CIDFF...)
- Accompagnement des micro-entrepreneurs en difficulté ou au RSA (Métropole et CCAS)
- Pôle numérique : mise à disposition de locaux et matériels par la Ville (Centre social de Saint-Clair)
- Atelier chantier insertion pour les plus de 18 ans, accompagnement RSA, mise à disposition de personnes auprès de particuliers : espaces verts, entretien, ménages, ... (REED)
- Ressources à l'agence et en ligne (Pôle Emploi)
- Accompagnement vers l'emploi de femmes bénéficiant du RSA, permanences emploi, formation d'actifs seniors de plus de 50 ans, action collective : « femmes, mères, le choix de l'emploi », ... (CIDFF)

### Priorités d'actions territorialisées

Valoriser une politique d'emploi en direction des publics des QVA, dans le cadre d'un partenariat avec tous les acteurs locaux dont le Chargé de liaison emploi entreprise (CLEE)

**Animation réseaux :**

- Développer une coordination des actions emploi-insertion sur la commune
- Renforcer la mise en relation entreprises/demandeurs d'emploi, notamment pour les publics adultes
- Maintenir/améliorer les dispositifs d'observation pour les publics éloignés de l'emploi dans les QVA

### Atouts

**Economie locale riche et diversifiée** : grandes entreprises qui recrutent, artisanat, zone commerciale sur la commune, filières de production spécifiques dans le quartier Saint-Clair (tapissier, ébéniste), petits commerces...

**Structures et associations pour l'emploi et l'insertion** : Pôle Emploi (exclusivement sur le territoire communal), mission locale (échelle intercommunale), association des commerçants, association Parc d'Entreprises Rillieux Caluire (Perica), association intermédiaire Rhône Emploi et Développement (REED), association Graine d'emploi (guichet unique emplois agricoles)

**Acteurs sociaux** : Maison de la Métropole (MDM), CCAS, centre social, Foyer Notre-Dame des Sans-Abris, Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF), ...

### Difficultés

**Publics adultes** : manque de qualification des publics dans un contexte d'offres d'emplois de plus en plus qualifiées, très mauvaise connaissance des métiers et des prérequis, difficultés à sortir des quartiers

**Pour l'emploi des femmes**, difficulté de concilier vie familiale et vie professionnelle (coût des modes de garde des enfants, en particulier les assistantes maternelles et les micro-crèches)

**Jeunes** : 16 à 25 ans en décrochage scolaire

**Moyens** : en baisse pour la formation, les actions d'accompagnement à l'emploi, les actions spécifiques QVA, des difficultés à développer des actions spécifiques à petite échelle (« effet de seuil » sur des « poches de pauvreté »)

**Acteurs locaux** : peu de partenaires d'insertion par l'activité économique (IAE) sur la commune

**Mobilité** : problème de transports collectifs (Est/Ouest, fréquences et horaires pour les emplois à horaires décalés), difficultés accentuées sur les berges (Cuire le bas et Saint-Clair)

### Développer de nouvelles actions

- Aide au permis de conduire, notamment pour le public jeune
- Développer des dispositifs de « coaching » avec les publics peu qualifiés par des retraités
- Développer des structures d'insertion sur la commune et réfléchir à la création d'une régie de quartier
- Faciliter l'accès et l'accompagnement au numérique, en direction des publics les plus éloignés notamment
- Développer l'apprentissage de l'entrepreneuriat, la sécurisation des parcours
- Autre piste de travail : favoriser l'emploi des habitants des QVA dans le cadre des clauses d'insertion dans les marchés publics, notamment lors des opérations de réhabilitation sur les quartiers (réhabilitation prévue à la Rivette en 2018)

## Thème 2 : Orientation et insertion professionnelle des jeunes

### Exemple d'actions

#### Action « Découverte des métiers » dans le cadre du Contrat éducatif local (CEL)

Pour la troisième année scolaire consécutive, les centres sociaux et culturels développent, dans le cadre du Contrat éducatif local et en partenariat avec les collèges, les éducateurs de prévention, le FNDSA, des bénévoles, la Ville, ... des actions permettant aux collégiens en difficultés scolaires de s'investir et de se (re)mobiliser dans des perspectives professionnelles. Ce projet sur la thématique de la « découverte des métiers et du monde professionnel » valorise leurs compétences et initiatives ainsi que celles de leurs parents et participe ainsi à la prévention du décrochage scolaire. Il s'appuie sur l'ensemble des ressources du territoire. Depuis septembre 2015, 187 jeunes des trois QVA (25 jeunes de Cuire le bas, 138 de Montessuy, 24 de Saint-Clair) ont au moins participé à l'un des ateliers mis en place dans le cadre de cette action.

### L'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes

Selon les classes d'âges et le parcours de formation des jeunes, deux problématiques ont été abordées :

- l'orientation des élèves aux étapes clés, notamment après la classe de 3<sup>e</sup> et l'entrée en première au lycée d'enseignement général, technologique ou professionnel,
- l'insertion professionnelle des jeunes scolarisés (stages professionnels au lycée professionnel) ou des jeunes non scolarisés (16-25 ans).

### Différents types de stage

Pour les participants aux ateliers, il apparaît important de bien définir le but d'un stage : découverte, orientation professionnelle avec des enjeux spécifiques.

Dans les stages de découverte des métiers pour les élèves au collège (14-15 ans), il s'agit de faire connaître les filières et métiers aux jeunes et aux encadrants dès le stage d'observation en 3<sup>e</sup>, donner des moyens aux jeunes pour la recherche de stage de 3<sup>e</sup> (liste de contacts), découvrir les métiers avant la 3<sup>e</sup>.

Dans les stages d'orientation professionnelle pour les jeunes de 16-25 ans, l'enjeu est de développer un réseau professionnel et des périodes d'immersion en entreprise. L'accueil des jeunes doit être réalisé dans de bonnes conditions.

### Renforcer la politique d'insertion

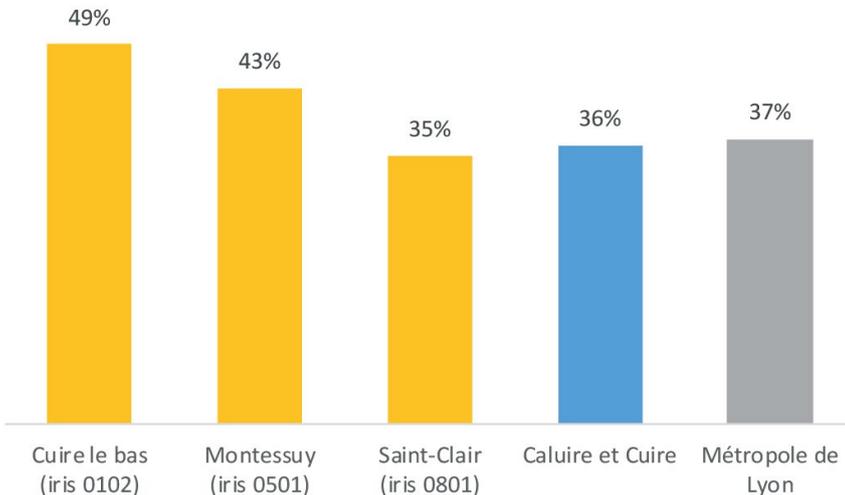
Les participants attendent une meilleure connaissance réciproque des partenaires et de leurs actions. Ils expriment le besoin d'un portage politique fort pour accompagner les jeunes à choisir leur orientation et leur formation professionnelle.

#### Jeunes de 15 à 24 ans (Insee RP 2013)

QVA	Nombre de jeunes non scolarisés et sans emploi	Nombre de jeunes non scolarisés	Part des jeunes non scolarisés et sans emploi (en % des non scolarisés)
Cuire le bas	42	87	49 %
Montessuy	37	86	43 %
Saint-Clair	57	164	35 %
3 quartiers QVA	136	337	40 %
Caluire et Cuire	455	1 260	36 %
<b>Total Métropole</b>	<b>21 808</b>	<b>59 078</b>	<b>37 %</b>

#### Part des jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés et sans emploi en 2013

(en % des jeunes non scolarisés)



#### Un tiers des jeunes de 15 à 25 ans non scolarisés et sans emploi de la commune réside dans les QVA

Dans la commune de Caluire et Cuire, sur les 1 260 jeunes de 15 à 25 ans non scolarisés (chômeurs et inactifs), 455 jeunes sont sans emploi. Un tiers d'entre eux (environ 140 jeunes) réside dans les trois quartiers de veille active (iris).

A Cuire le bas et Montessuy, près de la moitié des jeunes non scolarisés est sans emploi, soit au-dessus de la moyenne de la commune et de la Métropole.

Le quartier de Saint-Clair est dans la moyenne de la commune (36%) et de la Métropole (37%)

### Enjeux

- Aider les jeunes à avoir confiance en eux, à mieux connaître les codes et processus, à choisir leur orientation
- Faire découvrir les métiers et les filières de formation aux jeunes et aux encadrants dès le collège
- Développer un réseau professionnel pour aider les jeunes dans leur recherche de stage (stage découverte en classe de troisième, stage professionnel dans les filières professionnelles)
- Changer le regard sur la formation professionnelle ou l'alternance, revaloriser l'apprentissage en entreprise
- Améliorer l'accueil des jeunes dans ces entreprises

### Atouts

**Dynamique économique** : le bassin d'emploi de la Métropole est un bassin d'entreprises dynamiques sur le territoire, un tissu économique de proximité.

#### Acteurs locaux :

- Acteurs économiques comme Perica
- Structures pour l'emploi : Pôle emploi, Mission locale.
- Acteurs sociaux : centres sociaux, deux éducateurs de prévention spécialisée (AJD), Maison de la Métropole (aide éducative en milieu ouvert 14 à 18 ans)
- Collèges Sénard et Lassagne (conseillers d'orientation), lycée professionnel Cuzin (filière bâtiment) : une dynamique qui cherche à s'ouvrir au niveau local, le CIO

#### Des actions mises en œuvre :

- Partenariat entre la Ville et la prévention spécialisée (Fondation AJD) pour la mise en place de jobs d'été
- Emplois à la Ville (centres de loisirs, animateurs périscolaires,...)
- Accueil de stagiaire au sein des services municipaux (service petite enfance notamment...)
- Outil : l'immersion professionnelle en entreprise

### Initiatives terrain

#### Des actions en partenariat :

- Portes ouvertes et forum métiers aux collèves
- Action Contrat éducatif local (CEL) de découverte des métiers pour les collégiens en difficultés scolaires (centres sociaux)
- Action d'un collectif d'habitants qui met en relation jeunes et moins jeunes dans l'objectif de créer du lien social
- Association Perica : les chefs d'entreprises expliquent leurs métiers dans les lycées aux jeunes
- Association « Coup de pouce » (réseau de bénévoles) pour emmener les enfants à l'école, faciliter la recherche de stages, emplois, mise à niveau

#### Des projets portés par la commune :

- Jobs été pour environ 17 jeunes avec les AJD au sein de plusieurs services municipaux
- Service civique communal

#### Projet porté par le CCAS :

- « Opération Solidarité été » au CCAS : visites de courtoisie aux personnes âgées, aide aux courses, ... par des étudiants du secteur médico-social en juillet et août

### Difficultés

#### Jeunes en classe de 3<sup>e</sup> (recherche stage découverte) :

- Manque de réseaux professionnels : première fracture sociale
- Difficulté à être accueillis, « frilosité » des entreprises pour accueillir les mineurs en stage : normes de sécurité, manque de tuteur, horaires, activités limitées

#### Jeunes en orientation (recherche de stages professionnels) :

- Problème d'orientation, manque de conseils auprès des jeunes pour les aider à choisir leur filière de formation
- Manque de personnes ressources dans les établissements scolaires pour la recherche de stage
- Contraintes économiques de l'apprentissage
- Manque d'un point d'information pour les jeunes
- Difficultés d'accès au logement pour des jeunes

**Jeunes non scolarisés** : des difficultés pour l'écriture d'un CV et d'une lettre de motivation. Ils ne se présentent pas tous à la mission locale.

### Priorités d'actions territorialisées

- Travailler une coordination des différents acteurs locaux
- Mettre en place une politique jeunesse sur la ville de Caluire et Cuire intégrant le volet insertion (besoin d'un portage politique fort)
- Proposer aux jeunes de s'engager dans des initiatives citoyennes dans leur quartier
- Développer les périodes d'immersion en entreprises (16-25 ans hors statut scolaire, mission locale)

# Conclusion

	Total 3 QVA	% de la commune
Population	Environ 7 000 habitants	16 %
Jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés et sans diplôme (RP 2013)	90	32 %
Jeunes de 15-24 ans non scolarisés et sans emploi (RP 2013)	136	30 %
Demandeurs d'emploi catégories A, B, C (Pôle Emploi 31/12/2016)	719	23 %



Jeunes du Service civique communal et élus (élèves de CM2) du Conseil municipal d'enfants (CME) lors de la commémoration du 11 novembre 2017 autour du Maire et de la Conseillère municipale en charge du CME

© Amaury Ballet



Echanges en atelier © Ville de Caluire et Cuire

Cette étude a été complétée par deux ateliers partenariaux visant à approfondir deux thématiques majeures : la jeunesse et l'emploi-insertion. Elle a permis de dresser un portrait social dynamique des trois quartiers en veille active de la commune : Cuire le bas, Montessuy et Saint-Clair.

Les diagnostics partagés par les différents acteurs socio-économiques du territoire, dans le cadre des deux ateliers, permettent :

- d'identifier des pistes d'actions,
- de poser les bases d'un suivi de l'évolution de ces territoires,
- de vérifier sur le long terme que les enjeux et les orientations stratégiques, identifiés au sein de la convention locale d'application, restent toujours pertinents.

## La persistance de signes de fragilité

Les dernières données disponibles montrent bien la persistance de signes de fragilité dans les trois quartiers de veille active. Alors que ces trois quartiers accueillent 16 % de la population de Caluire et Cuire, ils concentrent 32 % des jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés et sans diplôme de la commune de Caluire, 30 % des jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés et sans emploi et 23 % des demandeurs d'emploi de la commune.

## Une actualisation du diagnostic et des priorités d'actions

Les échanges en ateliers avec les professionnels intervenant sur le quartier ont permis d'approfondir le diagnostic et de conforter les orientations stratégiques définies sur les quartiers de veille active en 2015 pour la préparation de la convention locale du contrat de ville de Caluire et Cuire.

La priorité d'intervention en faveur de la jeunesse affichée dès 2015 est bien confortée par les travaux en ateliers autour des problématiques de la lutte contre le décrochage scolaire, l'insertion sociale et professionnelle, l'éducation à la laïcité et la citoyenneté.

La réaffirmation d'une politique jeunesse est attendue des acteurs locaux avec un renforcement de la prévention sociale, des moyens et du partenariat. Des difficultés restent à lever, notamment toucher davantage les publics les plus en difficultés : les familles avec de très faibles revenus, les adolescents qui fonctionnent en groupe (besoin d'adapter les activités), les jeunes de plus de 15 ans démotivés pour poursuivre leur formation.

## L'accès à l'emploi pour les habitants de ces quartiers et les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme

est une orientation à renforcer pour la suite du contrat de ville. Des atouts locaux existent avec un dynamisme économique important et l'existence d'un partenariat avec les acteurs économiques, la mission locale et les partenaires de l'insertion. Le partenariat en construction entre les acteurs économiques et les acteurs sociaux peut être soutenu par une plus forte coordination des actions.

## Un partenariat dynamique, des initiatives innovantes

La Ville de Caluire et Cuire et les acteurs locaux ont dû faire face aux impacts financiers du classement de ces trois quartiers en quartier de veille active dans la politique de la ville.

Pour autant, la forte mobilisation des partenaires, les atouts de ces quartiers et les nombreuses initiatives de terrain montrent que de nombreuses actions notamment partenariales, ont bien touché les habitants de ces quartiers et ont amélioré leur vie quotidienne.

À ce titre, plusieurs actions sont portées par la ville de Caluire et Cuire avec des acteurs locaux : le Service civique communal (Ville, partenaire associatifs), les chantiers éducatifs d'été 2017 (Ville, AJD), le dispositif d'offre sociale d'activités sportives (Ville, partenaires sociaux et une dizaine de clubs sportifs), ... D'autres actions relèvent d'initiatives d'habitants de ces quartiers comme les activités du collectif des habitants de l'espace Rivette ou la fête de quartier de Saint-Clair.

Plusieurs « bonnes pratiques » sur l'égalité filles-garçons à l'initiative des partenaires locaux ont même eu un rayonnement national (projets du lycée

professionnel Cuzin et projet NBA porté par le Comité du Rhône-Métropole de basket).

## Un enjeu fort : travailler à la coordination des acteurs locaux

De nombreuses pistes d'actions ont été soulevées par les partenaires. Il ressort notamment une demande importante de coordination des acteurs locaux et du développement de projets inter-partenaires par la Ville. En effet, de nombreuses initiatives citoyennes existent dans les quartiers, qu'il convient de coordonner et de valoriser.

Dès lors, d'autres pistes d'actions pourraient être explorées, parmi les propositions qui ressortent des ateliers : information/orientation des jeunes, renforcement de la prévention sociale, développement de structures d'insertion, initier une fête de quartier à Montessuy, engager une réflexion sur un projet de régie de quartier, conduire une réflexion sur le sujet « équité filles-garçons » pour toutes les classes d'âges, développer les périodes en immersion en entreprises (16-25 ans)...

Les principaux atouts de la commune se situent au niveau de son réseau de partenaires très investis, de la richesse d'initiatives de terrain en direction des habitants des QVA et de la mobilisation des élus locaux. Le renforcement de la coordination des acteurs socio-économiques et la mutualisation de leurs actions devraient bénéficier aux quartiers en veille active.



Découverte des métiers au collège : rencontre de lycéens et de lycéennes avec un chef d'entreprise © Perica

### Association Perica des entreprises du Plateau Nord : travail de la commission Éducation et Formation

Objectif : mettre en relation les établissements scolaires (notamment les lycéens professionnels) du Plateau Nord avec le monde de l'entreprise pour créer un lien entre les élèves, les entreprises et les enseignants

Des actions sur ces sujets sous différentes formes :

- témoignages de chefs d'entreprises sur leur métier dans les établissements scolaires,
- visites d'entreprises,
- participation aux portes ouvertes
- diffusion d'informations pour les recherches de stages ou de contrats d'apprentissage...

Des rencontres entre les lycéens et les chefs d'entreprise sont régulièrement organisées pour faire découvrir des métiers variés et des professionnels passionnés.

### Régie de quartier : association loi 1901 qui concilie économie solidaire, participation des habitants et développement local

Des acteurs (habitants, élus, bailleurs sociaux, partenaires sociaux économiques) apportent des réponses concrètes aux besoins d'un territoire.

Un projet en trois dimensions :

1/ Une dimension sociale : générer du lien social, créer des emplois destinés aux habitants du territoire les plus en difficulté.

2/ Une dimension économique : contractualiser financièrement des marchés dans le cadre de la gestion urbaine de proximité, créer des activités pour répondre à des besoins collectifs non satisfaits ou émergents.

3/ Une dimension politique : renforcer la participation des habitants dans la vie associative et le développement de leur territoire, contribuer à faire émerger une citoyenneté active pour un « mieux vivre ensemble ».

Source : <http://www.regiedequartier.org/>

### La Métropole de Lyon : chef de file de l'insertion

Depuis 2015, la Métropole de Lyon est responsable de la politique d'insertion et de la mise en œuvre du Revenu de solidarité active (RSA) sur son territoire. Elle s'est dotée du Programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e) 2016-2020 qui se traduit par des engagements concrets en faveur des bénéficiaires du RSA pour lesquels trois orientations prioritaires ont été fixées : développer l'offre d'insertion par les entreprises, construire une offre de service orientée vers l'accès à l'activité des bénéficiaires du RSA, porter un projet commun pour un territoire métropolitain exemplaire. Elle dispose également d'un programme de développement économique 2016-2021.

### Les acteurs de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA de la commune :

- Pôle Emploi de Caluire et Cuire
- les référents socioprofessionnels du territoire (REED, REN, CIDFF, ALYNEA, AIDEN, ...)
- des travailleurs sociaux de la Maison de la Métropole de Caluire et Cuire
- le CCAS de Caluire et Cuire (accompagnement d'allocataires du RSA sans enfant)

**Lien entreprises et insertion** : depuis peu une chargée de liaison entreprise/emploi référente pour Caluire et Cuire

**Exemple de partenariat avec les entreprises locales** (Charte des 1 000 entreprises) : visite du Groupe Auchan Caluire par des demandeurs d'emploi (octobre 2017)

### Equipe d'étude

**Nicole Ponton Frénay**, sociologue, directrice études, politique de la ville,

**Lavinia Vitale**, chargée d'études statistiques et analyses,

**Richard Nordier**, chargé de mission modes de vie et usages

Avec la collaboration de

**Martine Guerre**, chargée de mission politique de la ville à Caluire et Cuire.

Maquette : Marie-Pierre Ruch  
Cartographie : Ville de Caluire et Cuire.

© photos :  
Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise,  
Ville de Caluire et Cuire.

# Equipements et services publics et privés sur Caluire et Cuire

## Légende

■ Hôtel de Ville

### Equipements sportifs:

- ✳ Complexe sportif
- ✳ Club d'aviron
- ✳ Multisports
- ✳ Salle des sports
- ✳ Tennis
- ✳ Piscine

### Equipements médico-sociaux et emplois:

- CCAS
- Maison de la Métropole
- Service de prévention spécialisé
- Foyer d'hébergement
- Centre Médico-Psychologique
- Clinique Protestante
- Maison de la parentalité
- Mission Locale
- Centre social et culturel
- Pôle Emploi

### Equipements culturels:

- Cinéma
- Mémorial
- Bibliothèque
- Ecole de musique
- Salle de spectacle

### Centres de loisirs:

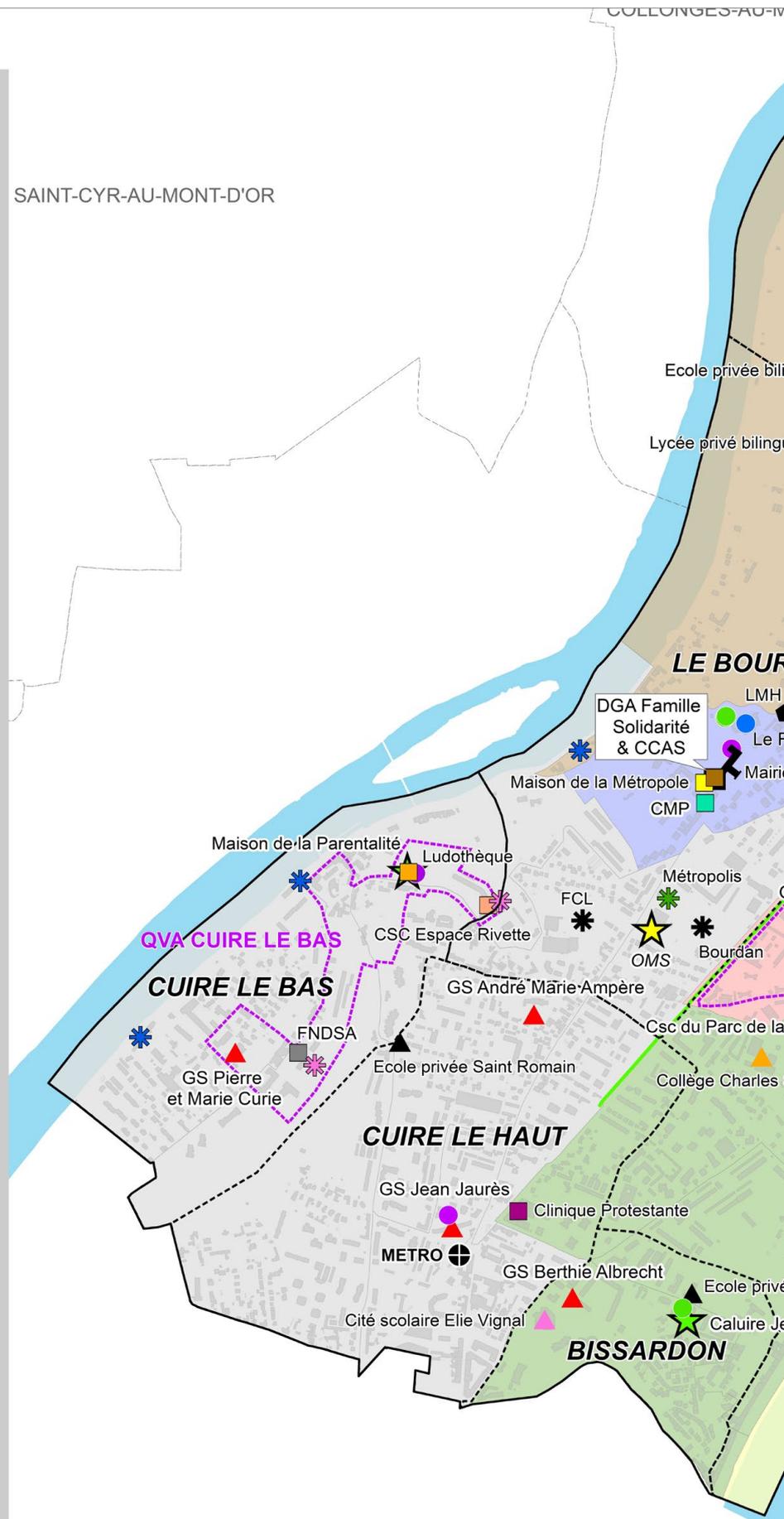
- ★ Centre de loisirs municipal
- ★ Centre de loisirs associatif

### Equipements scolaires:

- ▲ Groupe scolaire
- ▲ Ecole privée
- ▲ Collège
- ▲ Collège et lycée
- ▲ Lycée professionnel
- ▲ Lycée privé
- ⊕ Métro

- Voie verte
- ▭ Quartiers de Veille Active (QVA)
- ▭ Quartier de Caluire

SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR






0
250
500  
m


 Sources : DGFiP-Métropole-Caluire et Cuire  
 Date : 29/09/2017  
 Réalisation : SERVICE SIG -12169

## Remerciements

Liste des organismes participant aux ateliers :

- Association des Centres sociaux et culturels de Caluire et Cuire
- Association lyonnaise Antoine Martel
- Centre communal d'action sociale de Caluire et Cuire
- Chambre d'agriculture du Rhône - Agri Emploi
- Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône
- Collège André Lassagne
- Collège Charles Sénard
- Fondation AJD Maurice Gounon
- Foyer Notre-Dame des Sans-Abri (FNDSA)
- Jeanne d'Arc Alouettes de Caluire
- Lyon Métropole Habitat - agence de Caluire et Cuire
- Lycée professionnel André Cuzin
- Métropole de Lyon
- Mission locale Plateau Nord Val de Saône
- Pôle Emploi de Caluire et Cuire
- Ville de Caluire et Cuire

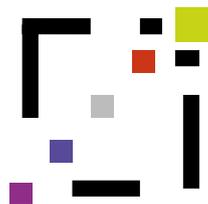
Les travaux de l'Observatoire partenarial  
**Cohésion sociale et territoriale**  
sont l'expression d'un partenariat  
entre la Métropole de Lyon, l'Etat et les villes

**GRAND LYON**  
la métropole



**caluire.**  
**cuire**

Agence d'**Urbanisme**  
aire métropolitaine **Lyonnaise**



Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Région Auvergne Rhône-Alpes, Epora, Pôle métropolitain, Communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Bassin d'Annonay, du Pays Viennois, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Mornantais, Communes de Bourgoin-Jallieu, Lyon, Romans-sur-Isère, Tarare, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes, des Monts du Lyonnais, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Caisse des dépôts et consignations, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Réfèrent : **Nicole Ponton-Fréney** 04 81 92 33 38 [n.frenay-ponton@urbalyon.org](mailto:n.frenay-ponton@urbalyon.org)

Infographie : Agence d'urbanisme